



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04-77-44-51-96

PV N° 23 DU SAMEDI 28/01/2023

Réunion du 23 janvier 2023

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT

INFO IMPORTANTE **CONCERNANT DEROULEMENT RENCONTRES EN PERIODE HIVERNALE**

Par temps hivernal, Messieurs les arbitres, accompagnateurs et observateurs, vous êtes priés de vous renseigner auprès des clubs de la tenue de la rencontre avant de vous déplacer.

Aviser vos désignateurs en cas de match remis en dernière minute

FELICITATIONS

M. MAYET Maxence pour son obtention examen ligue jeune arbitre
M. WATTIEZ Louis pour son obtention examen pré-ligue jeune arbitre
La sous-commission vous félicite pour cette réussite. Vous représenterez la Délégation sur les terrains de la Ligue Rhône Alpes Auvergne

INDISPONIBILITES

M. MOTTET Maxime : les 28 et 29 janvier, reçu le 23 janvier : indisponibilité tardive
M. NIEPCE Corentin : le 1^{er} avril ; les 22 et 23 avril

COURRIERS RECUS

M. GOZUDOK Semih : échographie cardiaque en date du 11 janvier 2023
M. COLLANGES Thibault : noté : prompt rétablissement

COURRIER ADRESSE

M. BEN MOSBAH Adem : rapport accompagnement de M. ABACCI Mohamed

IMPORTANT

Echographie cardiaque à fournir pour le **30 juin 2023** pour renouvellement dossier arbitre
Prévoir rendez-vous chez un cardiologue, les délais d'obtention étant très long et la Ligue ne valide pas la licence sans cet examen.
MM. CARMINOT Sullivan – HAMOUCHE Jessim – MAYET Maxence – MOTTET Maxime – NIEPCE Corentin – PETITBOUT Emilien – WATTIEZ Louis

RAPPEL AUX ARBITRES

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pouvoir jouer la rencontre

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

INFO IMPORTANTE aux ARBITRES



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

- Rapport disciplinaire

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (Faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)

La C. A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.